

DESCRIPTION DU PROGRAMME

Nous offrons un service d'assistance qui permet à une personne atteinte, membre de la Société SLA de Québec, de recevoir plus rapidement une aide technique ou un service qui lui est nécessaire. Nous offrons de l'aide technique et financière visant à faciliter la vie au quotidien de la personne atteinte, de soutenir le bien-être et la qualité de vie auprès des familles (les proches aidants et enfants), et ce à tous les stades de la maladie. Les types d'aides offertes sont:

- **Aide technique**
Exemples: le prêt ou paiement de franchise d'un fauteuil auto-souleveur; la location d'un fauteuil roulant, et/ou quadriporteur; l'achat ou location d'une aide technique à la communication, contrôle de l'environnement, barre d'appui, et/ou banc de bain; les frais de mensualité de service d'alerte médicale/télésurveillance.
- **Adaptation domiciliaire**
Une contribution maximale à vie de 1500\$ pour l'adaptation du domicile, avec ou sans le programme PAD du SHQ.
- **Contribution financière pour besoin particulier**
Aide financière maximale de 500\$ par année fiscale (du 1^{er} novembre au 31 octobre).
Utilisations : massothérapie, transport aux rendez-vous médicaux, aide ménagère, soutien psychologique, et autres.
- **Aide pour la participation aux activités sociales et d'entraide de la Société**
Aide financière disponible pour les frais de gardiennage ou de transport. Les frais de transport adapté privé, par taxi ou par un particulier peuvent être remboursés lorsque le transport adapté public est inexistant ou inadéquat.
- **Contribution financière répit**
Aide financière maximale de 1500\$ par année, par famille pour un répit adapté en fonction de leurs besoins particuliers, soit à domicile ou à l'extérieur. L'objectif est d'offrir un soutien au proche-aidant pour se libérer du stress engendré par leur situation et à prendre soin de sa santé et de son bien-être (horaire selon besoin jours, soirs, nuits, fins de semaine, horaire atypique privilégié). Les familles sont responsables de choisir le fournisseur de soins de répit dans leur territoire.
- **Contribution financière pour des activités parascolaires (enfants <18 ans)**
Aide financière de \$300 par enfant dont l'un des parents est atteint de la SLA, qui permettra aux familles de continuer à offrir des activités parascolaires à leurs enfants, que ce soit des activités sportives, des cours d'arts, de musique, ou un séjour au camp de vacances, au cours de la maladie de leur parent.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Toute demande doit aussi avoir été présentée, au préalable, aux programmes gouvernementaux ou organismes payeurs concernés:

- Aide à la vie quotidienne et aide à la vie domestique (AVD/AVQ) ;
- Régie de l'assurance maladie du Québec (R.A.M.Q.) ;
- Programme gouvernemental de triporteur/quadriporteur ;
- Programme des aides à la communication ;
- Sécurité du revenu ou à l'assurance privée, selon le cas.

Nous sommes le dernier agent payeur. Compte tenu de notre statut d'organisme communautaire, notre rôle est de pallier les délais et carences des programmes gouvernementaux, non à nous substituer.

PROCÉDURES

- ✓ La demande d'aide pour tous les programmes d'aide financière **sauf les activités parascolaires** doivent être faites par un professionnel de la santé d'un Centre local de services communautaires (CLSC), Centre intégré (universitaire) de santé et services sociaux (CISSS ou CIUSSS) ou d'un établissement de santé, soins de longue durée, ou soins palliatifs.
- ✓ Pour l'aide technique (achat ou location) la demande doit être accompagnée par deux soumissions.
- ✓ Pour l'adaptation domicile, la demande doit être accompagnée par le formulaire synthèse pour soumission
- ✓ Un formulaire doit être complété pour chaque article demandé.

Pour plus d'informations ou pour discuter d'une demande, veuillez communiquer avec madame Kate Busch, 514-725-2653, poste 109 ou sans frais 1-877-725-7725, poste 109.

